

Département de la Loire

Commune d'ECOICHE

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2025

Etaient présents : Jean-Charles Butaud, Jean-Michel Plassard, Claude Gibaud, Clémence Charliot, Philippe Dussel, Alexis Auclair, Michel Collonge, Loïc Lacôte, Marie Breda, Brigitte Pironin, Tina Hormann, Nathalie Viallon, Yves Stella, Stéphane Vallet.

Absents excusés : Séverine Polloce

Secrétaire de séance : Stéphane Vallet

- ✦ Intervention de la société Ballandras afin de présenter le projet d'aménagement de la cour d'école. Les clôtures devraient être posées en avril et les travaux courant juillet.
- ✦ Approuve le compte-rendu de la séance du 26 Novembre 2024,
- ✦ Prend connaissance des rapports des diverses commissions :

FINANCES

- Est informé de l'obligation de participation financière des employeurs publics depuis le 01 janvier 2025 pour la couverture prévoyance. Le Centre de Gestion a lancé un appel d'offres et la société Relyens a été retenue. Monsieur le Maire propose 10 € mensuel de participation par agent. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- Est informé de l'obligation de participation financière des employeurs publics à compter du 01 janvier 2026 pour la couverture complémentaire santé. Le Centre de Gestion propose de lancer un appel d'offre. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de donner mandat au Centre de Gestion.
- Est informé que la contribution au SDIS 42 a augmenté de 1336 € cette année. Suite aux différentes réclamations reçues, le SDIS reconnaît une erreur de calcul. La contribution sera recalculée.
- Est informé que suite au litige concernant le dossier d'urbanisme pour la création d'une piste de vélo, Monsieur le Maire a rencontré le propriétaire qui accepte de baisser la hauteur des buttes et de ne pas organiser de manifestations sportives.
- Afin de pouvoir régler certaines factures d'investissement avant le vote du budget, Monsieur le Maire informe de la nécessité d'ouvrir les dépenses d'investissement à hauteur de ¼ du budget précédent. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.
- Est informé que le locataire du local commercial au-dessus de la mairie cesse son activité au 31 mars. Le bail stipule un préavis de 6 mois. Monsieur le Maire propose d'arrêter le bail au 31 mars. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil accepte.
- Est informé que le multi-accueil d'Ecoiche est en difficulté financière. En effet, il y a un taux de remplissage insuffisant pour leur permettre de toucher les subventions en intégralité. Plusieurs solutions ont été envisagées : réduite le nombre d'enfants accueillis à 12 ainsi que le personnel, participer à des manifestations. Monsieur le Maire propose de leur verser une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €. Après délibération et à 1 abstention et 14 pour, le Conseil accepte.

EAU – ASSAINISSEMENT

- Est rappelé au Conseil que la compétence Assainissement a été transférée au 01 janvier à la Communauté de Communes Charlieu-Belmont. La Communauté de Communes a souhaité que la facturation de la redevance Assainissement soit effectuée sur la même facture que celle de l'eau potable. Il est donc nécessaire de signer une convention. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil accepte.
- Est informé que dans le cadre de la demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour le remplacement des canalisations fuyardes, cette dernière demande une délibération d'engagement de mise en place d'une tarification non dégressive. Après délibération et à l'unanimité, le Conseil accepte.

TRAVAUX

- Est informé que les wc publics sont accessibles toute l'année : le faux plafond a été installé, ainsi qu'un radiateur hors gel.
- Est informé que les travaux du bâtiment Abbé Larue devraient se terminer aux alentours du 10 mars.

VOIRIE

- Suite aux travaux de la Montée de l'Ecole, il convient de définir le montant définitif de la participation des bois sectionaux de Forest, Juin-Forest et Fillon-Forest :

	Résultat clôture 2024	Réserves pour charges (3 derniers exercices)	Disponible	Prélèvement à effectuer	Reste après ce prélèvement et réserve 3 exercices
FOREST	14 809.84	2 431.00	9 063.60	3 134.44	5 929.16
JUIN/FOREST	35 875.21	5 896.00	21 950.32	7 591.02	14 359.30
FILLON/FOREST	29 272.01	4 492.00	18 143.54	6 274.53	11 869.01
TOTAUX	79 957.06	12 819.00	49 157.46	17 000.00	32 157.46

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

- Est rappelé au Conseil qu'un administré souhaitait participer à l'enfouissement des réseaux de la Montrée de l'Ecole (câbles supprimés de la façade de sa maison). Le Conseil accepte à l'unanimité à hauteur 3 000 €.

AFFAIRES DIVERSES

- Est informé que Madame Muguet arrête la présidence de la bibliothèque. Une nouvelle organisation a été mise en place. Les bénévoles de la bibliothèque demande une enseigne pour la bibliothèque.
Le Conseil Municipal remercie Madame Muguet pour les années de présence à la présidence de la bibliothèque.
- La date du prochain conseil est fixée au mardi 08 avril 2025.

Séance levée à 21 h 50



LISTES DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15

- présents : 14

- votants : 14

2025D-01	Participation financière à la Prévoyance	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-02	Mandatement CDG42 – Protection Sociale Complémentaire	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-03	Ouverture du quart des dépenses d'investissement	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-04	Résiliation bail commercial	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-05	Subvention exceptionnelle au Multi-accueil	14 voix pour – 1 abstention
2025D-06	Convention mandat facturation redevance Assainissement de Charlieu-Belmont	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-07	Tarif non dégressif eau potable	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-08	Participation définitive bois Montée de l'Ecole	ACCEPTE A L'UNANIMITE
2025D-09	Participation financière Mr RICHARD Montée de l'Ecole	ACCEPTE A L'UNANIMITE